

Les crédits de l'aide à la modernisation déjà consommés

lun 11/05/2026 - 18:01



Chères consœurs, chers confrères,

Le ministère de la Culture nous a informés que la totalité de la ligne budgétaire consacrée à l'aide à la modernisation des marchands de presse spécialistes indépendants a d'ores et déjà été consommée. Dans un contexte budgétaire contraint, l'enveloppe qui permet de nous accompagner depuis 21 ans dans nos investissements en informatique et en rénovation de nos espaces de vente avait été relativement sauvegardée en passant de 6 à 5 millions d'euros pour l'année, contrairement à d'autres aides.

Ces 5 millions d'euros ont donc d'ores et déjà été consommés au profit de nos confrères. L'Etat a été contraint de fermer le dispositif à toute nouvelle demande de subvention à compter du 30 avril. Une date qui n'était jamais intervenue aussi tôt dans l'année. C'est bien sûr une mauvaise nouvelle pour ceux des nôtres qui comptaient déposer un dossier cette année, mais les finances publiques ne permettent pas de dépasser les budgets votés par le Parlement. Cette date si précoce s'explique par un effet de rattrapage, puisque les dossiers déposés l'an passé à partir d'octobre, après que l'enveloppe disponible pour 2025 a été épuisée, ont donné lieu à des subventions sur le budget de cette année. Il faut également relever que l'amplification de l'aide à la modernisation des espaces de vente, avec la suppression du plafond de subvention en zone rurale, et son doublement en zone urbaine, a permis à la fois de mieux accompagner les projets de nos confrères mais également mené à consommer l'enveloppe plus rapidement.

Il faut évidemment se féliciter de l'engouement des nôtres pour la modernisation, compte tenu des effets indéniables qu'elle a sur l'activité commerciale et sur l'image de notre réseau.

L'Etat n'a aucunement prévu de cesser son soutien au réseau des marchands de presse indépendants spécialistes. Un soutien constant depuis déjà 21 ans. De nouveaux crédits seront

alloués pour 2027. Nous travaillons déjà avec les services de l'Etat pour faire en sorte d'optimiser ces crédits disponibles en les fléchant vers les besoins de modernisations qui sont les plus pertinents, en réfléchissant notamment aux poids respectifs de l'aide au renouvellement informatique et de l'aide à la modernisation des espaces de vente. Nous ne manquerons pas, malgré le contexte, de rappeler à nos interlocuteurs qu'il va falloir dimensionner l'enveloppe en fonction du besoin. Force est de constater que quatre mois ont suffi à l'épuiser cette année. Cette aide pèse peu au regard de l'ensemble des aides à la presse, mais son effet de levier est considérable. Elle permet de dynamiser nos espaces de vente, de valoriser le produit presse, et elle conforte un acteur de la vie sociale, que nous sommes, dans les territoires.

Jean-Michel Detchart
Président national de Culture Presse